



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Industrial Vehicles & Machinery Products Division

LEFTD - HS Division

140, O'Connor Street/

140, rue O'Connor,

East Tower, 4th Floor/

Tour Est, 4e étage

Ottawa

Ontario

K1A 0S5

Title - Sujet Aircraft De-Icer/Anti-Icer 8,000L	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-196055/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-196055	Date 2019-06-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HS-653-77034	
File No. - N° de dossier hs653.W8476-196055	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-28	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martial, Daniel	Buyer Id - Id de l'acheteur hs653
Telephone No. - N° de téléphone (613) 296-7559 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 004

Cette modification est effectuée afin de fournir les questions et les réponses aux soumissionnaires potentiels, prolonger la date de clôture de l'invitation et effectuer des modifications comme suit:

1. Questions et réponses.

Question 35:

Annexe B, 3.5 (a) et 3.15 (c) : Le stabilisateur arrière sur le C17 se trouve près de la partie supérieure de la queue. Veuillez confirmer que la buse de dégivrage doit pouvoir se placer de manière à permettre à l'opérateur de vaporiser le liquide de dégivrage vers le bas sur le stabilisateur arrière. On ignore ce que signifie la « hauteur de travail » et ce soumissionnaire propose de préciser la hauteur de travail si la hauteur de la buse est trop faible pour qu'on puisse diriger vers le bas un jet de liquide de dégivrage sur le stabilisateur arrière.

Réponse 35:

La hauteur de travail est la hauteur optimale à laquelle l'équipement peut être utilisé de façon sécuritaire pour atteindre son objectif. On peut atteindre les hauteurs dépassant la hauteur de travail; cependant, cela pourrait diminuer l'efficacité et la sécurité de l'équipement. La hauteur de travail du dispositif aérien est la hauteur qu'un dispositif aérien moyen peut atteindre pour atteindre son objectif (dégivrer un aéronef). Dans ce cas, pour dégivrer le C17, la buse du dégivreur doit être à une hauteur permettant de s'assurer que le liquide de dégivrage peut être vaporisé pour dégivrer le C17. La hauteur maximale du C17 est de 16,79 m (55 pi 1 po); donc, la hauteur de travail du dispositif aérien doit être d'au moins 16,7 m (55 pi) pour s'assurer que le dégivrage du C17 soit un succès.

Question 36:

Annexe B, 3.15 (e) : Nous ne connaissons aucun fabricant offrant une flèche capable de pivoter sur 340 degrés, puisque cela pourrait entraîner une perte de stabilité, sans compter qu'il ne devrait pas s'agir d'une exigence, puisque le dégivrage s'effectue généralement alors que le véhicule est placé dans une position normale par rapport à l'avion. Veuillez confirmer qu'on exige un arc total de 340 degrés par rapport à la position de la cabine, incluant la distance de pivotement de la tourelle et la rotation de la cabine.

Réponse 36:

La rotation non continue de la flèche obtenue grâce au pivotement de la tourelle sur un arc d'au moins 340 degrés comprend le pivotement de la tourelle et la rotation de la cabine. La flèche doit tourner pour suivre la rotation de la cabine et le pivotement de la tourelle sur un angle d'au moins 340 degrés autour de l'axe de lacet du véhicule.

2. Page couverture – L'invitation prend fin

Supprimer : 2019-06-18

Insérer : 2019-06-28

3. Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires – 5.2.3.2 Systèmes de management de la qualité

Supprimer : 2008

Insérer : 2015

4. Partie 6 Clauses du contrat subséquent - 6.6.3 Clauses du guide des CCUA

Insérer : C2611C Droits de douane - l'entrepreneur est l'importateur 2007-11-30

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.